

ARCHÉOSF, RÉTRODRAMA et PUBLIE.NET

présentent

LES BANDITS TRAGIQUES

La Bande à Bonnot
par VICTOR MÉRIC

suiwi de

ADIEU CAYENNE !

L'homme qui s'évada
par ALBERT LONDRES



LES BANDITS TRAGIQUES

PAGE 9

*

ADIEU CAYENNE !

PAGE 155

*

PHOTOGRAPHIES

PAGE 144

LES BANDITS
TRAGIQUES

La Bande à Bonnot

VICTOR MÉRIC

AVERTISSEMENT

Depuis quelque temps, un nom fort peu connu du public, ou bien oublié, le nom d'Eugène Dieudonné est revenu souvent, très souvent, sous la plume de nombreux écrivains et journalistes.

Qu'est Dieudonné ?

Un bandit !... Un forçat !...

Un des malfaiteurs tragiques dont les exploits sanglants susciterent, pendant des mois, une curiosité mêlée d'épouvante. Un anarchiste faisant partie de ce qu'on a appelé la bande à Bonnot, encore que Bonnot, vulgaire criminel de droit commun, ne fut jamais, comme on a voulu le croire, l'âme véritable, l'organisateur et le chef reconnu de ces légendaires meurtriers : les Bandits en auto.

C'est parce qu'il avait connu, par hasard, ce Bonnot et parce qu'il était mêlé au mouvement anarchiste illégaliste qu'en dépit de tous les témoignages et des preuves accumulées de son innocence, Dieudonné s'est vu condamner, à mort d'abord ; puis au bagne à perpétuité.

Ce qui a pu attirer particulièrement l'attention sur cette victime, ce sont, pour commencer, les reportages de nos confrères Albert Londres et Louis Roubaud, lesquels ont pu le joindre là-bas et lui arracher quelques mots. Puis le manuscrit adressé à M. Chanel, gouverneur de la Guyane, contenant les souvenirs du forçat innocent.

Ces souvenirs, je les ai eus sous les yeux et l'on a bien voulu me confier le soin de les voir de près. Je les ai lus avec émotion. Oh ! l'écriture en était maladroite, quelque peu ingénue, mais combien éloquente par instants et d'une éloquence terrible.

Et quelles « remembrances » elle a fait soudain éclore ! Les bandits tragiques : Bonnot, Garnier, Valet, Callemin dit Raymond la Science, Soudy, Carouy, et les milieux anarchistes illégalistes, et toute la chevauchée sauvage, éperdue, vertigineuse, qui, durant un an, jeta la perturbation dans le public. Toute une période de folie héroïque et de crimes monstrueux. Tout un passé d'erreurs sublimes et d'égoïsme sordide.

Tout un monde sur lequel il faut s'être courbé, qu'il faut avoir fouillé pour le comprendre et oser le peindre.

*



Qu'était-ce donc que ce monde étrange, mélangé, bizarre, qui semble si lointain, si inaccessible aux gens paisibles ? Un ramassis de pauvres hères désaxés par des théories fumeuses, coupables surtout d'avoir ingurgité, sans les digérer efficacement, des axiomes scientifiques hors de leur contrôle et de leur intellect. Mais aussi des hommes de volonté âpre, fatigués des vaines déclamations et des paroles stériles, soucieux d'action, dévorés du besoin de s'affirmer.

Les malheureux voulaient vivre... « vivre la vie intense », vivre par tous les moyens.

Ils s'évadaient du clan des résignés pour bondir sur leurs semblables, telles des bêtes fauves.

Ils ont agi. On sait comment. Ils ont payé aussi et non sans crânerie ! Une crânerie même qui fait regretter que de telles énergies n'aient pas trouvé à mieux s'employer.

Mais ne nous appesantissons pas là-dessus. Considérons les choses d'un autre point de vue que celui du boutiquier, fauteur de vie chère et, malgré tout, honnête personne. Les bandits qui terrorisaient Paris ne sont plus. Laissons-les au jugement de l'histoire.

*

Mais les morts replongés dans leur silence, il reste les vivants. Et de ces vivants qui sont comme des morts, Eugène Dieudonné.

On a révélé les souffrances imméritées de cet homme.

On dit toute l'injustice de son sort.

Cependant, les trois syllabes qui composent ce nom : Dieu... don... né... ne correspondent, dans l'esprit des vieilles générations, qu'à de vagues, très vagues réminiscences. Pour les jeunes, ceux qu'on baptise les nouvelles couches, c'est de l'histoire ancienne, de la vieillerie fripée qui ne vaut pas un regard, en un temps où l'on a d'autres chats à fouetter, où les regrets sont superflus, les retours vers le passé incongrus et où tant de nouveautés mirifiques sollicitent l'attention promptement détournée.

C'est que le drame n'est pas d'hier. Mil neuf cent douze, pensez donc ! C'est vieux, si vieux.

Depuis, la guerre passée, dévastatrice ; et après la guerre, des révolutions, des changements de régime, des monarchies écroulés, des nations neuves, des problèmes et des problèmes imprévus dont on s'efforce vainement de faire surgir la solution.



Alors quand vous venez, maquillé de candeur, dire aux hommes d'aujourd'hui : « Vous savez, il y a là-bas, de l'autre côté des mers, un infortuné qui connaît les pires tortures morales, un innocent jadis sacrifié, jeté en pâture à l'épouvante générale, un pauvre diable d'homme qui a famille, enfants, et crève de ses illusions... Alors, quand vous tenez ce langage aux braves gens, vos contemporains, vous les voyez hocher la tête, esquisser un geste las et murmurer :

– Ah ! oui Dieudonné !... le bandit tragique... Erreur judiciaire... Bah ! il y a tant d'innocents, tant d'innocents de par le vaste monde...

Remuer toute cette mer d'indifférence égoïste, ce n'est pas tâche aisée...

Peut-être le film y parviendra-t-il, au fond des quartiers populaires... peut-être le roman-feuilleton avec des « à suivre » pleins d'a-propos... Mais de la simple prose humaine, sans littérature, sans afféterie, de la prose jaillie du cœur, trouble et banale, comme la vie... des pages douloureuses et sans emphase, semées de maladresses et de puérités comme celles qui contiennent les souvenirs de ce malheureux...

N'importe, il faut qu'on sache.

Depuis plus de douze années, un homme dont le seul crime fut d'avoir opté pour un idéal peut-être inaccessible, d'avoir rêvé de bonté, de fraternité, de liberté, expie féroce, sordidement, un crime qu'il n'a pas commis, un crime que d'autres ont revendiqué avec opiniâtreté et pour lequel ils ont offert leurs têtes... Car, répétons-le, c'est ainsi. Malgré les affirmations des vrais coupables, malgré les faits dont la lumière paraissait à tous éclatante, Eugène Dieudonné a été condamné au bagne, rayé de l'existence...

Est-ce que douze années de supplice ne suffisent point ?

Est-ce que, même s'il avait, dans le fond de sa conscience sophistiquée par des théories plus absurdes que criminelles, approuvé les tentatives de rébellion sociale et de malfaisance individualiste, Eugène Dieudonné n'aurait pas assez payé ?

Ceux qui se sont penchés sur ses confessions ont découvert une âme d'élite, un cœur sensible, prompt aux révoltes et aux emballements généreux, avide de savoir, tourmenté par le spectacle des quotidiennes iniquités. Pour tout dire, un beau tempérament que les hivers et les étés, dans la case du paria, n'ont pu entièrement annihiler. Un homme qui n'a jamais cessé d'être un homme et un honnête homme, dans le sens large du mot. Un forçat pour lequel l'administration pénitentiaire, convaincue, intercède, et qu'il importe de rendre, au plus tôt, à ses affections familiales, à ses amis, à son labeur...

C'est pourquoi, utilisant le plus possible les « Souvenirs » qui furent publiés dans *Paris-Soir*, nous avons cru utile de faire revivre ici les péripéties



multiples, sanglantes et déconcertantes de ce drame sans précédent qui a pris place dans l'histoire sous la dénomination des *Bandits Tragiques*.

Nous nous sommes attachés aussi à faire surgir la vraie personnalité de Dieudonné et, surtout, à établir son indiscutable innocence.

Cet homme qu'on a transformé en chef de bande et en assassin, qu'on a jeté de force dans une association de malfaiteurs, qu'on a accusé du meurtre de la rue Ordener, est une pitoyable victime, immolée à la peur et à la haine. Car Bonnot, quelques minutes avant de mourir à Choisy-le-Roi, alors que, blessé, assailli par les forces policières, il était parvenu à l'heure où l'on ne sait plus mentir, écrivait en quelques notes brèves, sur une sorte de testament, ces mots que l'on n'a pas assez retenus : « Dieudonné est innocent ! »

Car, Garnier, traqué par la police qu'il narguait, écrivait au juge et au Chef de la Sûreté : « Dieudonné est innocent. Il n'était pas rue Ordener ! »

Car, Callemain, condamné à la Cour d'Assises, se levait pour déclarer : « J'ai un aveu à faire : Dieudonné est innocent ! C'est Garnier et moi qui sommes les vrais coupables ! »

Car, il est établi qu'à l'heure où le crime s'accomplissait, Dieudonné, sur lequel les patrons fournissaient les meilleurs renseignements, travaillait à Nancy.

Alors, que restait-il contre cet homme ? Le témoignage de la victime, le garçon de recettes Caby... Mais ce malheureux troublé, affolé, avait déjà reconnu la photographie de Garnier, qu'on lui présentait. Et s'il crut reconnaître, par la suite, Dieudonné, ce fut à l'aide d'une mise en scène scabreuse et d'une pression abominable.

Cependant les jurés, cédant au vertige, ont déclaré Dieudonné coupable. Les juges ont condamné à mort. Mais le Président de la République – c'était M. Poincaré – après examen du dossier, a gracié. Dieudonné est parti au bagne. Cela fait treize années qu'il y est, bientôt.

*

Essayons donc de ressusciter ce drame où, des deux côtés de la barricade, il y eut des sacrifiés.

Drame sans précédent, a-t-on pu dire.

Drame inégalable. Drame sans réplique.

Drame profondément émouvant où l'horreur le dispute à la pitié.

Drame qui tentera, peut-être, un jour, quelque plume de génie et qui mettra à l'historien de situer une époque de féroces luttes sociales.

Époque de tristes lâchetés, de rêves impuissants et d'infécondes révoltes.



Époque d'empirisme et de barbarie où des Jasons dépenaillés se ruaient à la conquête des Toisons d'or, dans le labyrinthe des coffres-forts triplement verrouillés, sans autre fil conducteur que le browning meurtrier, crachant son âme de plomb inconsciente...



I

L'ATTENTAT DE LA RUE ORDENER

Cela commença le 21 décembre 1911 – voici quatorze années bien pleines, comblées par d'autres tueries.

Les journaux s'envolaient de mains en mains, sur les boulevards, parmi les hurlements des camelots : *Demandez le crime de la rue Ordener ! Un garçon de recettes assassiné en plein jour ! Les meurtriers tirent sur la foule !* L'émotion, on peut encore s'en souvenir, fut énorme.

Le crime, accompli avec une habileté consommée, un sang-froid inouï, conçu et réglé dans tous ses détails, était de nature à provoquer l'épouvante. Il apparaissait de toute évidence qu'on se trouvait en présence d'une bande supérieurement organisée, affichant une audace monstrueuse et que le forfait dépassait singulièrement les crimes même les plus retentissants auxquels on était, jusqu'ici, accoutumé.

Et tout de suite, le même mot courut sur toutes les lèvres : « Anarchistes !... Crime anarchiste !... »

On évoquait les journées de terreur folle de 1894... les bombes... Ravachol, Vaillant, Émile Henry. Pour le public, nul doute. C'était une déclaration de guerre des anarchistes à la société.

Que s'était-il passé ?

Les faits étaient les suivants : ce matin de décembre, maussade et pluvieux, un garçon de recettes se dirigeait vers la succursale de la Société Générale, 146, rue Ordener, muni de sa sacoche lourde des fonds nécessaires à la journée. Paisible, il venait de descendre, en compagnie d'un collègue, du tramway qui s'arrêtait précisément dans cette rue. Ce garçon de recettes se nommait Ernest Caby. Sa sacoche renfermait une collection de titres d'une valeur de 318 772 francs, plus un petit sac contenant 5 266 francs de monnaie. Dans une poche intérieure de ses habits, un portefeuille recelait 20 000 francs en billets et rouleaux d'or.

À une quinzaine de mètres à peu près de l'Agence, Caby, qui suivait son collègue, se trouvait un peu en arrière. À ce moment, il vit, brusquement, se dresser un individu qui, sans un mot, se campa devant lui, le regardant fixement, avec des yeux où passait une double flamme. Cet homme cachait ses deux mains dans ses poches. Il se tenait immobile, farouche, face au garçon de recettes. Mais, soudain, sa main gauche apparut, armée d'un revolver.



Il fit feu.

Le garçon de recettes, atteint à la poitrine, tomba sur les genoux. Il tenta, dans un effort, de défendre son fardeau, de se raccrocher. Mais l'inconnu, sans se départir de son calme, lui tira dans le dos, de haut en bas, un deuxième coup de revolver, et, d'un geste brusque, lui arracha la sacoche.

En même temps, un complice surgissait, qui acheva prestement de dépouiller la victime.

Au premier coup de feu, le collègue de Caby, un nommé Peemans, se précipita dans les bureaux de l'Agence, criant : « Au secours ! » Mais les deux agresseurs n'avaient pas attendu. Ils sautèrent dans une automobile qui stationnait à quelques pas de là et qui démarra immédiatement.

Tels étaient les détails, brutalement résumés. Le garçon revolvérisé à bout portant, la sacoche arrachée et la fuite dans l'auto. L'enquête révéla, par la suite, que la voiture hospitalisait, outre le chauffeur, un troisième individu. Il y eut des passants qui tentèrent de s'opposer à la fuite. Ils essayèrent des coups de revolver qui, par extraordinaire, n'atteignirent personne.

Au tableau : un garçon de recettes assassiné, l'argent et les titres enlevés et l'auto mystérieuse s'évanouissant dans l'inconnu.

*

L'infortuné Caby fut transporté d'abord dans une pharmacie voisine où il reçut les premiers soins, puis à l'hôpital Bichat. Deux balles l'avaient atteint, l'une à la base du cou, l'autre au sein droit. Il était incapable de prononcer le moindre mot. Inutile d'essayer de l'interroger.

Son état apparut extrêmement grave.

Quels étaient ces bandits qui avaient osé préparer et exécuter un coup de main aussi audacieux ? Nulle piste. On s'obstinait à parler des anarchistes. Mais lesquels ? Et quelles preuves ?

Le lendemain, on apprenait que l'auto, la fameuse auto du crime venait d'être retrouvée... à Dieppe, rue Alexandre-Dumas, abandonnée dans la boue.

Elle avait fait du chemin, depuis le meurtre du garçon de recettes...

Traînée par deux chevaux, elle fut conduite dans un garage et, après examen minutieux, on découvrit à l'intérieur divers objets : une peau de bique marron, une pince-monseigneur, plusieurs bidons vides. La plaque d'avant, enlevée, fut retrouvée dans un jardin ; elle était marquée 668 X-8. Sur les portes, on releva les initiales J-M. ce qui permit d'établir rapidement que la voiture du crime appartenait à M. Normand, propriétaire à Boulogne-sur-Seine, et



qui, justement, avait déposé une plainte pour vol, accompli dans la nuit du 13 au 14 décembre, dans le garage attenant à sa maison d'habitation.

On tenait donc un indice.

On sut rapidement que les voleurs avaient pu pénétrer chez M. Normand à l'aide de fausses clés, d'escalade et d'effraction. En dehors de la voiture, des vêtements et divers objets avaient disparu cette nuit-là.

Mais toutes ces découvertes ne fournissaient pas l'identité des malfaiteurs.

La police pataugeait. Elle suivait, au petit bonheur, les pistes les plus variées. La Société Générale s'en mêla et promit une prime de 12 500 francs à quiconque, en France ou en Angleterre, fournirait des indications utiles permettant la capture des énigmatiques bandits, dont le signalement approximatif était donné, d'après les dires des témoins, à tous les postes de police de Londres et de Paris, ainsi qu'à toutes les maisons susceptibles de négocier les titres volés.

Il se produisit alors un curieux phénomène d'auto-suggestion collective. On crut voir les bandits partout. On les signala, à la même heure, dans les lieux les plus divers !

À Bruxelles, un garçon de café affirma que deux clients, parlant la langue française, s'étaient partagé de nombreux billets de banque. Puis les soupçons se portèrent sur un Italien du nom de Bavera, spécialiste des vols d'accessoires d'autos et de bicyclettes, bandit très dangereux et capable de vendre cher sa peau.

On en venait à oublier les anarchistes, accusés dès les débuts. Après quoi, on fit observer que les individus arrêtés ou simplement soupçonnés habitaient, pour la plupart, Montmartre, entretenaient, dans ce quartier cher aux rapins, d'étranges relations. Il n'en fallut pas plus pour imaginer l'existence d'une bande internationale, responsable de tous les crimes et menus larcins de l'époque.

Il faudrait feuilleter les collections de journaux du temps pour se rendre compte de l'effet produit par l'assassinat de la rue Ordener et des dépenses d'imagination des fins limiers, reporters d'alors. Chaque tributaire des rubriques de faits divers se transformait en détective. Sherlock Holmes était enfoncé.

Un confrère lança une idée ingénieuse. Selon lui, le nommé Barbe, dit le « Bicot de Montmartre » qui, avec le concours de trois complices, venait de dévaliser un encaisseur à Puteaux, et de s'enfuir dans une auto, était dans l'affaire de la rue Ordener. On reconnaissait sa marque de fabrique. Hélas ! Il fallut bientôt déchanter. Le fameux Bicot n'était pour rien dans l'histoire.

Des jours coulèrent qui n'apportèrent rien de nouveau.



Mais, soudainement, une piste plus sérieuse apparut. Le sieur Chaperon, appariteur de la commune de Bobigny, vint déclarer au commissaire de police de Pantin qu'une auto en tout semblable à celle de M. Normand avait été garée, dans sa commune, chez un certain Detwiller. La police, qui ne savait plus où donner du nez, se précipita chez ce Detwiller. M. Hamard, chef de la Sûreté, perquisitionna longuement et méticuleusement. Puis, il arrêta Detwiller et sa femme.

Interrogés, les deux prisonniers firent la même déclaration :

« Dans la nuit du 13 au 14 décembre, expliqua Detwiller, je fus réveillé par quatre hommes qui me demandèrent à remiser leur voiture, dont la manivelle était faussée. L'un me donna son nom : Charles Delorme, place du Marché, à Melun. Puis ils partirent.

« Dans la nuit du 20 au 21, vers une heure, on vint encore me réveiller. C'étaient trois des visiteurs du 14. Le patron n'était pas avec eux. Ils me dirent qu'ils venaient chercher l'auto, qu'ils allaient à Paris prendre leur patron, lequel était au théâtre, et ils partirent après m'avoir payé. »

Telles furent les explications de Detwiller.

Elles parurent suspectes. M. Hamard garda le garagiste en état d'arrestation ainsi que son épouse. En même temps, il faisait appréhender une femme B..., qui vivait avec son amant et sa fille chez les Detwiller. Mais cette dernière affirma qu'elle ne connaissait rien du séjour de l'auto chez ses hôtes et qu'elle n'avait rien vu, rien entendu. Quant à l'amant, il se trouvait à ce moment-là sur les marchés où il vendait de la fausse bijouterie.

Le compagnon de la femme B... se nommait Édouard Carouy. Il était connu comme anarchiste. Ses amis l'avaient baptisé « le Rouquin ».

Ainsi, après avoir tâtonné de nombreux jours, l'enquête, par un coup de hasard, revenait aux anarchistes.

Mais ce qui fut le plus curieux et ce que personne ne put s'expliquer par la suite, c'est qu'après cette belle opération, dès le lendemain, les journaux annonçaient que l'assassin de Caby venait d'être identifié. Et cet assassin, affirmait-on, c'était Carouy, l'anarchiste Carouy, dont on tenait déjà la maîtresse. Il ne manquait plus que les complices, mais, disaient les informateurs, très renseignés, cela ne pouvait tarder.

Circonstance aggravante pour Carouy, on avait trouvé, dans le double-fond de sa voiture, une pince-monseigneur perfectionnée, un de ces outils dont se servent les perceurs de murailles. Plus d'hésitation, c'était bien lui l'assassin.



II

LE CRIME DE THIAIS

Brusquement, un nouveau crime vint passionner l'opinion publique qui commençait à se lasser des lenteurs de l'enquête et de ses contradictions.

Un rentier de quatre-vingt-onze ans, habitant Thiais, près de Choisy-le-Roi, 2, rue de l'Église, était assassiné en compagnie de sa bonne, Mme veuve Arfeux, âgée de soixante-douze années. Cela, le 3 janvier 1912, c'est-à-dire trois semaines après l'attentat de la rue Ordener.

Naturellement, ce nouveau crime fut attribué, sans la moindre hésitation, aux mystérieux malfaiteurs que déjà l'on appelait : « Les bandits en auto ». Pourtant, il ne portait pas la même marque de fabrique. Le crime apparaissait banal.

La propriété de la victime se composait d'un grand pavillon, d'une cour et d'un jardin. Le pavillon donnait, d'un côté, sur la rue, de l'autre sur la cour et un mur de trois mètres de haut environ entourait le jardin.

Telles étaient les dispositions des lieux. Quant à M. Moreau, le propriétaire, c'était un vieillard alerte, sortant fréquemment de chez lui avec une voiture et un cheval qu'il conduisait. Il était connu de tous dans le pays et l'on savait qu'il gardait chez lui une somme importante faite d'argent sonnant et de titres.

Les deux vieillards, le patron et la bonne, se levaient généralement de bonne heure.

Aussi, le 3 janvier, une voisine, Mme Brun, mercière, surprise de voir que la maison demeurait close et silencieuse, envoyait-elle sa fille prévenir M. Arfeux fils, qui habitait non loin du pavillon Moreau.

On appela, on cogna à la porte.

Pas de réponse.

Alors, avec l'aide d'un serrurier, on se décida à pénétrer à l'intérieur. En même temps on prévenait le commissaire de police de Choisy-le-Roy.

Pour commencer, les autorités firent enfoncer la porte cochère, et l'on entra dans la cour. La porte de derrière du pavillon était grande ouverte. Au rez-de-chaussée régnait un désordre extraordinaire : tiroirs ouverts et vidés, chaises renversées, meubles déplacés. Mais le drame attendait au premier étage. Là M. Moreau était étendu sur son lit, les bras allongés comme pour se défendre ou repousser l'adversaire, le visage atrocement crispé par la peur.



Son corps portait la trace de treize coups d'un instrument tranchant. Blêmes, terrifiés, les policiers et le fils Arfeux passèrent dans la seconde pièce. Ils eurent un recul soudain d'épouvante. La servante gisait, comme son maître sur son lit ; mais elle avait été assommée, ligotée, et, enfin étranglée.

Crime effroyable, qui, en temps ordinaire, eût suffi à surexciter la curiosité publique. Mais, après le meurtre du garçon de recettes, la chasse aux anarchistes, les révélations sur l'étrange Carouy, les indiscretions concernant les exploits d'une bande de criminels cyniques et féroces, on imagine l'effet produit.

Paris ne parlait plus que de ça, ne vivait plus que pour ça.

Les amateurs de fortes sensations en avaient pour leur argent.

L'enquête, menée rapidement, apporta quelques détails. D'abord, on releva les empreintes digitales des assassins ; puis, dans le jardin, des traces de pas conduisant au pavillon et des traces d'escalade. On put établir que les malfaiteurs portaient des espadrilles, qu'ils avaient franchi le mur, traversé le jardin, et qu'ils étaient entrés sans peine dans le pavillon par la porte donnant sur la cour.

Après avoir tué les deux vieillards, ils avaient fouillé les meubles, et enlevé dans un secrétaire à peu près vingt mille francs de titres et une certaine somme de pièces d'or de quarante, cinquante et cent francs.

Le crime avait été commis vers les quatre heures du matin. Le médecin constata que le vieillard avait reçu des coups de marteau et des coups de couteau. La servante portait des traces de coups à la figure, elle avait, de plus, le nez cassé.

Mais, en dehors de ces constatations faciles, rien.

Pendant, les soupçons se portèrent sur un certain Grau, voisin de la victime, cordonnier de son état, qui, dans les cabarets du pays, avait, paraît-il, tenu des propos menaçants. Le pauvre diable l'échappa belle. Mais, comme le disait l'acte d'accusation : « les propos de Grau n'ont pas paru assez précis pour être retenus ». On abandonna la piste du cordonnier.

Et, tout à coup, sans qu'on sût pourquoi ni comment, alors que l'enquête se débattait dans le vide et que toute information sérieuse faisait défaut, voici que le nom de Carouy, de l'anarchiste Carouy, fut jeté en pâture à l'opinion. Cette fois on y joignait le nom d'un complice : Metge. Pourquoi Carouy et Metge ? Pourquoi la presse sortait-elle ces noms fournis par la Sûreté, alors que rien ne permettait de les désigner plus particulièrement que d'autres ? Après les années écoulées, cela s'explique aisément. Il y eut alors une véritable crise de délation. Les mouchards affluèrent dans les bureaux de la Sûreté. La prime portée à cent vingt-cinq mille francs, ne fut pas étrangère à maints



bavardages et à mille lâchetés. Plus tard, un chef de la Sûreté pouvait affirmer sans risquer le moindre démenti, que pas un policier professionnel n'avait touché un centime de la généreuse prime. Tout l'honneur, comme tout le bénéfice, des arrestations importantes, revenait à des mouchards amateurs.

